

# Convention du 26 octobre 1979 sur la protection physique des matières nucléaires

RS 0.732.031; RO 1987 505

## Champ d'application le 28 août 2008, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Afrique du Sud*	17 septembre 2007	17 octobre 2007
Bahamas	21 mai 2008 A	20 juin 2008
Fidji	23 mai 2008 A	22 juin 2008
Gabon	19 février 2008 A	20 mars 2008
Guyana	13 septembre 2007 A	13 octobre 2007
Mauritanie	29 janvier 2008 A	28 février 2008
République centrafricaine	20 février 2008 A	21 mars 2008

\* Réserves et déclarations.  
Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Le texte en anglais peut être consulté à l'adresse du site Internet de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA): [www.iaea.org](http://www.iaea.org) ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>1</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 2005 1225, 2007 3933 et 5429.  
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.dfae.admin.ch/traites>).

